



Inaptitude fonctionnaire

Par Knath

Bonjour actuellement en dispo pour maladie par le comité médical et inapte à mon poste je dois normalement reprendre dans 1mois.j'ai demandé un entretien avec mon employeur qui m'a accueilli comme si maintenant je suis une incapable et m'a dit qu'il n'y a pas de poste pour moi.du coup je pense qu'ils vont me laisser en dispo pour m'embêter.donc ma question est ;est ce que j'ai le droit de postuler dans un autre hôpital vu que je suis titulaire ?merci

Par vivi2501

"Comment se passe une mutation dans la fonction publique hospitalière ?

La demande de mutation doit être formulée auprès de votre établissement hospitalier actuel. Pensez à faire cette démarche par lettre recommandée : il faudra y joindre le courrier de votre nouvel établissement hospitalier, qui confirme son intention de vous recruter."

Par Knath

Merci